Ecrit par Echo du Mardi le 23 mai 2024

MARTINE A LA MONTAGNE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 23 mai 2024 sous réserves d'incidents

149 Rue Jean Dausset Le Victoria B7
84140 Avignon

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 mai 2024, à Avignon.
Dénomination : MARTINE A LA MONTAGNE.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 13 impasse des Glycines, 84000 AVIGNON.
Objet : Salon de thé, restauration rapide sur place ou à emporter.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros divisé en 10 actions de 100 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés, sauf les cessions entre associés..
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 23 mai 2024

et légales.
Ont été nommés :
Président : Madame Nawel BAAKA 13 impasse des Glycines 84000 AVIGNON.
La société sera **immatriculée** au RCS AVIGNON.
Pour avis.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !